



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 Décembre 2018

Bilan de l'ouverture des marchés de détail de l'énergie au 30 septembre 2018

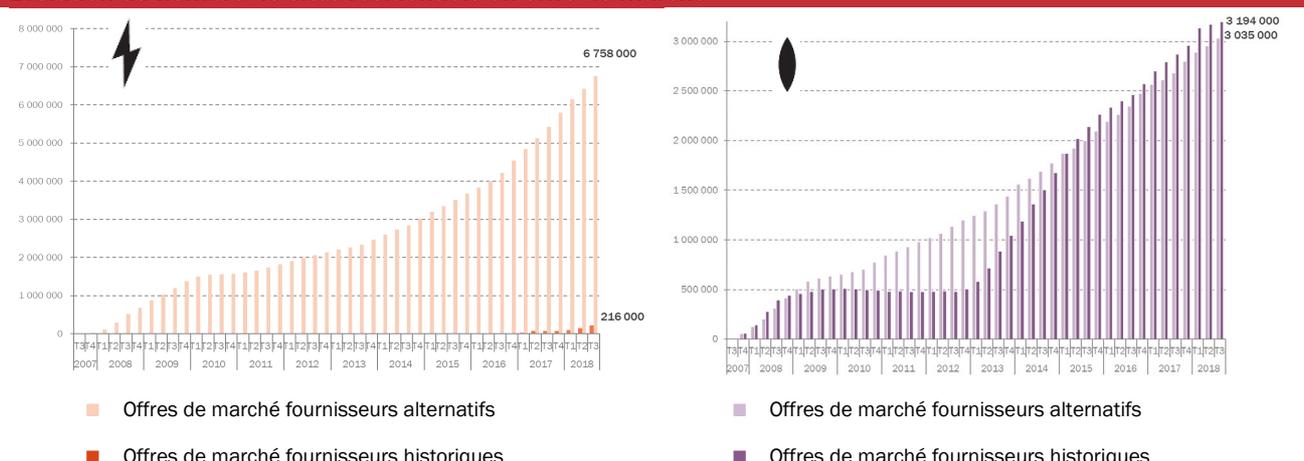
Clients résidentiels : au troisième trimestre 2018, dans un contexte de tension sur les marchés de gros de l'énergie, le nombre de sites en offre de marché continue d'augmenter en électricité (+6,2%) et en gaz naturel (+1,7%)

En électricité, la dynamique observée depuis plus d'un an se maintient, avec 401 000 clients supplémentaires en offre de marché sur le troisième trimestre (321 000 au trimestre précédent). En gaz naturel, les offres de marché se développent au troisième trimestre 2018, à un rythme stable (+104 000 clients supplémentaires en offre de marché à la fin du 3^{ème} trimestre 2018 contre +97 000 au trimestre précédent).

En électricité, 6 974 000 sites, sur un total de 32,6 millions, sont désormais en offre de marché (22 %), la majorité d'entre eux ayant choisi un fournisseur alternatif (6 758 000). La CRE observe toutefois une forte progression au 3^{ème} trimestre des offres de marché des fournisseurs historiques (71 000 sites supplémentaires soit une hausse de + 49 %)

En gaz naturel, 6 229 000 sites sur un total de 10,7 millions sont en offre de marché, soit plus de la moitié des sites résidentiels (58 %). Comme au trimestre précédent, les fournisseurs alternatifs progressent nettement plus que les fournisseurs historiques, avec 79 000 clients supplémentaires en portefeuille (contre +25 000 chez les fournisseurs historiques).

Evolution du nombre de sites résidentiels en offre de marché

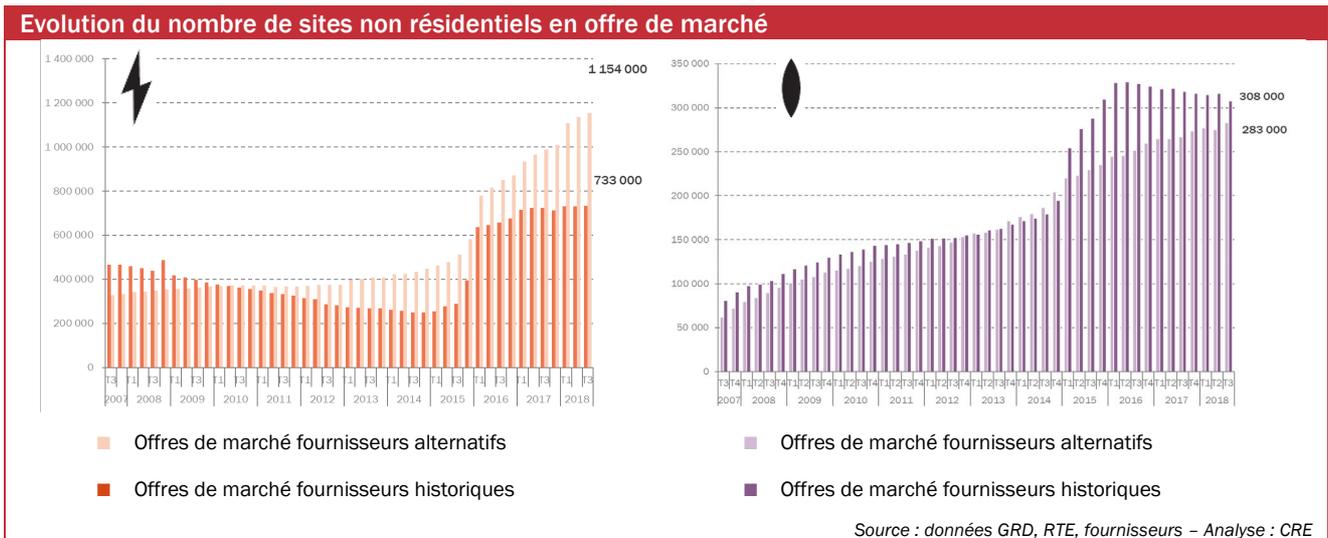


Source : données GRD, RTE, fournisseurs – Analyse : CRE

Clients non résidentiels : Les offres de marché en électricité évoluent au même rythme qu'en 2017. En gaz, les fournisseurs alternatifs gagnent des parts de marché aux dépens des fournisseurs historiques.

En électricité, sur un marché cyclique marqué par les renouvellements de contrat au premier trimestre de chaque année, 1 877 000 sites non résidentiels, sur un total de 5 millions, sont en offres de marché, soit une progression de 1,1 % sur le 3^{ème} trimestre 2018 (+ 20 000 sites) équivalente à celle observée au troisième trimestre de l'année 2017 (+ 23 000 sites).

En gaz naturel, la quasi-totalité des sites non résidentiels est en offre de marché : 591 000 sites sur un total de 657 000, soit 90 %. A l'inverse du trimestre précédent, où la répartition des offres de marché était restée constante, les fournisseurs alternatifs progressent aux dépens des fournisseurs historiques avec 8 000 clients supplémentaires.



Contacts presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr et Lucile BEALLE : 01.44.50.41.13 – lucile.bealle@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.